

CONSEIL REGIONAL

9, 10 et 11 février 2017

DELIBERATION

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 17 janvier 2017, s'est réuni en séance plénière le vendredi 10 février 2017 au siège de la Région Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Jean Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Étaient présents :

Monsieur Olivier ALLAIN (jusqu'à 13h), Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (absente de 15h30 à 16h30), Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI (jusqu'à 19h25), Monsieur Thierry BURLOT (jusqu'à 17h20), Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Monsieur Richard FERRAND (jusqu'à 13h), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (à partir de 14h30), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON (jusqu'à 15h30), Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND (à partir de 18h15), Monsieur LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT (jusqu'à 19h15), Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE (absente de 12h00 à 16h30), Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (absent de 12h45 à 16h50), Monsieur Bertrand PLOUVIER (jusqu'à 18h50), Monsieur Bernard POULIQUEN (absent de 15h30 à 15h50), Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 19h00), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 20h50), Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier ALLAIN (pouvoir donné à Madame Georgette BREARD à partir de 13h puis à Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD à partir de 15h30), Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à

REGION BRETAGNE

Monsieur Thierry BURLLOT de 15h30 à 16h30), Monsieur Gwenegan BUI (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI à partir de 19h25), Monsieur Thierry BURLLOT (pouvoir donné à Madame Georgette BREARD à partir de 17h20), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA à partir de 13h) Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD de 9h à 14h30), Madame Anne-Maud GOUJON (pouvoir à Madame Claire GUINEMER à partir de 15h30), Monsieur Bertrand IRAGNE (pouvoir donné à Madame Agnès RICHARD) Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Madame Forough SALAMI-DADKHAH jusqu'à 18h15), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Monsieur Stéphane ROUDAUT), Madame Christine LE STRAT (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 19h15), Madame Gaëlle NIQUE (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUET de 12h à 16h30), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT de 12h45 à 16h50), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 18h50), Monsieur Bernard POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Isabelle PELLERIN de 15h30 à 15h50), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC à partir de 19h), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Monsieur Martin MEYRIER à 20h50), Madame Anne TROALEN (pouvoir donné à Madame Kourintine HULAUD)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable formulé par le Conseil économique, social et environnemental régional sur le projet de Budget primitif 2017, lors de sa réunion 30 janvier 2017 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis de l'ensemble des commissions,

Vu les amendements rejetés,

Et après en avoir délibéré ;

DECIDE

(Les groupes Droite, Centre et Régionalistes, et Front National votent contre)

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2017 de la région Bretagne, dont la répartition des autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement par programme et par chapitre est détaillée dans le cadre budgétaire et comptable, équilibré en crédits de paiement à hauteur de 1 625 627 000 € en mouvements réels et à hauteur de 2 014 140 000 € en mouvements budgétaires ;

- **d'OUVRIER** ou **d'ABONDER** au Budget primitif 2017, un montant d'autorisations de programme s'élevant à 585 198 700 € ;

- **d'OUVRIER** ou **d'ABONDER** au Budget primitif 2017, un montant d'autorisations d'engagement s'élevant à 689 343 100 € ;

Reçu le

22 FEV. 2017



PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

Le Président du Conseil régional

Jean-Yves Le Drian